

## TENNIS JEU, SET ET MATCH !

### Ouverture du nouveau court de tennis

Les conditions sont réunies pour que les amateurs de tennis soient satisfaits. Effectivement, une convention de mise à disposition du terrain de tennis a été signée entre le maire Denis Baur et le président du TC Kanfen, Stello Laderval, pour définir les droits et devoirs des parties.

À noter qu'un nouveau règlement intérieur est en vigueur et qu'il décrit notamment les modalités d'utilisation de ce nouveau court. Afin que les rencontres sportives puissent se prolonger tard dans la soirée, l'éclairage sera bientôt fonctionnel grâce à un monnayeur qui sera très prochainement installé, celui-ci fonctionnera avec des jetons, lesquels seront en vente à la mairie.

Le rythme des entraînements va aller grandissant, car la classe de CE2-CM1 a été sélectionnée pour participer au Mini Open de Moselle des écoles qui aura lieu le 21 septembre 2012.

Les enfants ont reçu la visite de Stello LADERVAL accompagné du directeur de la compétition qui n'est autre que Julien Boutter (autrefois classé 46<sup>e</sup> joueur mondial et désormais consultant pour la télévision). Les enfants leur ont posé beaucoup de questions manifestant ainsi leur intérêt pour cette discipline sportive. *L'inauguration du nouveau court aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2012, lors de la fête annuelle du club de tennis.*



## ÉCONOMIE DURABLE REBOISEMENT DE L'ANCIENNE SAPINIÈRE

**2050 mélèzes, 150 merisiers, 150 alisiers, 50 noyers et 50 cormiers ont été plantés**



Les promeneurs empruntant la petite route de Kanfen à Entringe ont sans doute déjà découvert les nouvelles plantations réalisées sur le site de l'ancienne sapinière. En effet, l'ONF ayant procédé au déboisement complet de ce terrain au cours de l'automne 2010, il a fallu replanter de nouvelles essences sur 2,1 hectares. Selon l'Office National des Forêts, la forte pluviosité de ces dernières semaines ne devrait pas menacer le succès de cette opération. Au contraire, l'intensité des précipitations a permis

un meilleur drainage des sols. Sachant que les chênes représentent déjà près de 85 % du couvert forestier, soit environ 205 hectares sur le domaine communal qui en compte près de 240, les gestionnaires ont privilégié le mélèze, le merisier, l'alisier, le noyer et le cormier. En revanche, les sapins, qui sont particulièrement exposés aux maladies cryptogamiques, n'ont pas été retenus. Au final, ces travaux permettent de diversifier nos ressources préservant notre patrimoine communal.

## FORMATION

### STAGE EN MAIRIE



La mairie participe à l'effort de formation des jeunes écoliers lors de leur stage de découverte de la vie professionnelle. Après Ronan Greff en 2011, Rémi Kaizer, Matthias Regnier et Fabien Spielmann ont fait leurs premières armes cette année à la mairie.

Ces stages non rémunérés leur ont permis de découvrir l'organisation, l'activité et les rythmes de travail de la mairie. Ils ont également rencontré les personnes qui collaborent au sein de celle-ci.

Rémi a renforcé l'équipe des employés techniques et a pu profiter de leur enseignement. Il a aussi sillonné tout le village pour distribuer les sachets destinés aux déchets recyclables.

Matthias et Fabien ont mis de l'ordre dans les archives municipales. Ils ont été dirigés par Dominique Laglasse qui est archiviste à la mairie de Thionville et qui a bénévolement supervisé tout cet exercice de classement. Par ailleurs, ils ont encodé dans une base de données les informations relatives aux permis de construire déposés depuis 2008.

Bravo et merci à ces jeunes !



## CAVURNES RITES FUNÉRAIRES EN PLEINE ÉVOLUTION

### Création de cavurnes au nouveau cimetière



En une petite dizaine d'années, les rites funéraires ont sensiblement évolué : le nombre de crémations a doublé et représente désormais un tiers des obsèques en France. Cette pratique amène les municipalités à installer dans les cimetières des columbariums, des jardins du souvenir ou encore des cavurnes, permettant pour les familles de respecter les dernières volontés du défunt.

La commune de Kanfen, déjà dotée d'un columbarium, a donc anticipé les demandes en aménageant un autre site cinéraire en contrebas de l'actuel cimetière : 6 emplacements pour des cavurnes. Ce mode de sépulture est conçu pour recevoir les urnes contenant les cendres du défunt après sa crémation. Il s'agit d'un tout petit caveau individuel construit en pleine terre. On peut y placer une ou plusieurs urnes funéraires. La cavurne est

refermée par une dalle en béton, ce qui la rend étanche et permet de protéger les urnes contre l'humidité et la pression de la terre. La plaque funéraire fait 1 mètre sur 1 mètre. Les familles disposent ainsi d'un lieu de recueillement privé, contrairement au columbarium collectif. De cette façon, les municipalités anticipent le problème de la place dans les cimetières.

À Kanfen, des cavurnes construites d'avance par la commune seront vendues aux familles avec la délivrance de concession funéraire. Ceci étant, la totalité des terrains réservés pour ces sépultures ne sera pas pourvue de cavurnes afin de permettre aux familles d'acquiescer des concessions libres.

Lors de sa séance en date du 6 février 2012, le conseil municipal a donc délibéré sur les différents tarifs :

CONCESSION AMÉNAGÉE		CONCESSION NON AMÉNAGÉE	
Concession trentenaire 2 places	<b>350 €</b>	Concession trentenaire 2 places	<b>65 €</b>
Concession trentenaire 3 places	<b>375 €</b>	Concession trentenaire 3 places	<b>85 €</b>
Concession trentenaire 4 places	<b>395 €</b>	Concession trentenaire 4 places	<b>105 €</b>
Concession trentenaire 5 places	<b>415 €</b>	Concession trentenaire 5 places	<b>125 €</b>
Concession trentenaire 6 places	<b>435 €</b>	Concession trentenaire 6 places	<b>145 €</b>

## DOYENNE

### Mme BECKER NOUS A QUITTÉS...

C'est avec émotion que nous souhaitons rendre un dernier hommage à notre doyenne Madame Hélène Becker. Née en mars 1924 dans le village d'œutrange, sous le nom de Decker, c'est finalement avec le nom de Becker qu'elle nous aura quittés le 11 avril dernier.

Quelques semaines auparavant, Denis Baur, et Christophe Thill, adjoint à la vie sociale, auront pu discuter et rire avec elle, et lui souhaiter un joyeux anniversaire, bouquet de fleurs en main.





## FINANCES VOTE DU BUDGET 2012

### Les impôts n'augmenteront pas

Vote des taxes d'imposition pour 2012, vote du compte administratif et de gestion 2011, attribution des subventions aux associations, tel était le programme du conseil du 27 février 2012.

Les élus se sont retrouvés en salle du conseil pour l'examen du compte administratif 2011 qui présente un excédent de fonctionnement de 386 317,15 €. Ils ont également adopté le budget 2012 qui s'équilibre en fonctionnement à 973 950,47 € et en investissement à 1 014 625,86 €.

À noter également que le résultat de l'exercice 2011 présente un excédent de 224 780,74 €.

Les Kanfenois devront également retenir que les impôts n'augmenteront pas, le conseil ayant décidé, à l'unanimité, de

maintenir les taux des taxes communales, à savoir 13,60 % pour la taxe d'habitation, 16,84 % pour la taxe foncière sur le bâti et 78,65 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Concernant le vote des subventions aux associations, elles se répartissent comme suit :

• Tennis Club de Kanfen : 4211,96 € • Pétanque Kanfenoise : 2262,42 € • Association sportive Handball : 21016,18 € • Gymnastique : 930 € • Amicale des Sa-peurs Pompiers : 850 € • Club du 3<sup>e</sup> âge : 560 € • AKLAM : 560 € • APE : 660 € • Arboriculteurs : 560 € • Écoles primaire et maternelle : 5020 € • Association ECLOS : 32000 € • Associations extérieures : 1700 €.

## PROJET SALLE COMMUNALE

### Le brainstorming a commencé !

Une commission a été constituée afin de faire le point sur les besoins, les possibilités, les limites et les desideratas concernant la future salle communale. Cette commission est constituée de Denis Baur, Nicole Greff, Sandrine Scheid, Roland Di Bartolomeo, Christophe Thill et Didier Nicloux.

Pour bénéficier de l'expérience acquise par d'autres municipalités, la commission s'est rendue dans différentes communes (Sarreguemines, Thionville Beaugard...) où elle a visité différentes salles communales.

Agencement, design, revêtement de sol, taille, normes techniques et autres sont à

l'étude. Les possibilités sont multiples, il s'agit donc de faire un choix en adéquation avec les besoins de notre commune. Dans cette optique, M. Arnaud Spet, ingénieur à la Communauté d'Agglomération Portes de France, est venu renforcer l'équipe municipale afin d'apporter ses compétences techniques pour la définition du cahier des charges.

La consultation pour le choix du maître d'œuvre a été lancée et la clôture de réception des offres a été fixée au 16 juin 2012. La commission retiendra trois architectes qui seront appelés, sur la base du cahier des charges, à produire une esquisse de la future salle communale.

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

À défaut, l'adolescent est en situation d'irrégularité.

**Nous invitons chaque jeune de 16 ans révolus à venir en mairie aux heures d'ouverture dans les meilleurs délais munis :**

- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- d'un livret de famille

Une attestation de recensement lui sera délivrée. Il recevra ensuite une convocation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement, car elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens (ex. le baccalauréat) et aux concours de la fonction publique.



## PRIX DE L'EAU

La ville de Thionville, concessionnaire du réseau d'eau de Kanfen, vous informe de l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau qui passe de 1,565 € HT à 1,596 € HT à compter du 22 mai 2012.

## CIVISME

L'été arrive, les activités estivales et les travaux de jardinage aussi. Alors, respectons nos voisins. C'est pourquoi nous vous rappelons que les appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage ne peuvent être utilisés que du **lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h** (tondeuses, motoculteurs, scies électriques...).

Par ailleurs, il est strictement interdit de brûler les déchets quelle que soit la nature de ces derniers. Une déchetterie est à votre disposition dans la ZAC d'Hettange-Grande (heures d'ouverture disponibles sur [www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)).

## COLLECTE

Il est rappelé que les sacs posés à côté des conteneurs à ordures ménagères ne seront pas collectés par les rippers.

## BOITES AUX LETTRES

Dans notre commune, de nombreuses maisons ont des boîtes aux lettres sans nom ; ceci ne facilite pas le travail du facteur et rend difficile la distribution des documents communaux.

Nous vous demandons de bien vouloir indiquer votre nom et prénom et le numéro de votre adresse sur votre boîte aux lettres.

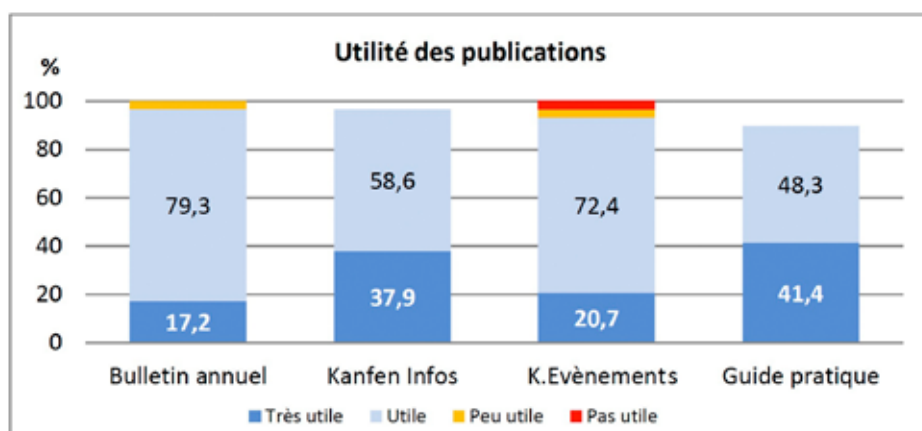
**Au cours du mois de mars dernier, la municipalité de Kanfen vous a proposé une enquête de satisfaction par le biais d'un questionnaire, renseigné au total par un peu plus d'une quarantaine d'habitants soit 10 % des foyers.**

L'objectif de cette initiative était d'évaluer la qualité de la communication mise en place depuis 2008 entre la commune et ses habitants pour, le cas échéant, faire des adaptations répondant à leurs souhaits. Après analyse des résultats, voici ce que nous retiendrons :

Les questions portaient sur le bulletin annuel, le Kanfen infos et le Kanfen évènements, le site web, les articles du Républicain Lorrain, le guide pratique et les invitations occasionnelles.

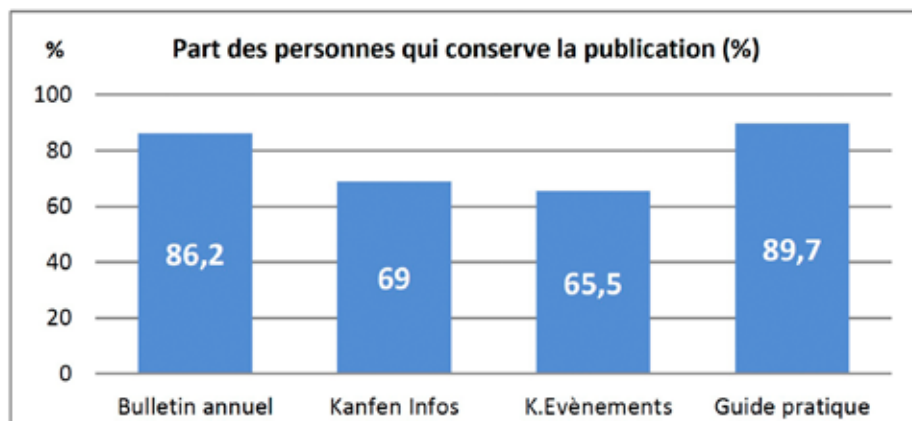
Le taux de satisfaction se révèle élevé puisque 93.1 % des personnes estiment être bien informées par la mairie. Pourtant 37.9 % ne disposent pas d'internet à la maison et n'ont donc pas accès à certaines informations délivrées exclusivement sur le site web ([www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)) et par l'intermédiaire de la liste de diffusion ([infos.kanfen@gmail.com](mailto:infos.kanfen@gmail.com)).

Plus en détail, un intérêt plus ou moins fort est accordé aux publications. De la même manière, la conservation des documents est variable.



Par ailleurs, le Kanfen Evènements et les invitations occasionnelles motivent en moyenne 55 % des personnes à participer aux évènements organisés par la commune. 55 % c'est également le pourcentage de personnes qui consultent plusieurs fois par mois le site web de la commune auquel il faut ajouter les 3.4 % qui surfent plusieurs fois par semaine. Les infos pratiques sont de loin les sujets les plus visités.

69 % ont souhaité une version actualisée du guide pratique. Ce sera chose faite avant l'été. La fréquence des Kanfen infos ne changera pas, car vous êtes plus de 86 % à être satisfaits de sa parution trimestrielle. Enfin, parmi les 41,4 % d'abonnés au Républicain Lorrain, un tiers pense que la parution des articles est suffisante, un tiers pense le contraire et le tiers restant ne se prononce pas. Un dernier mot sur les comptes-rendus des conseils municipaux que certains regrettent de ne voir mentionnés dans les publications municipales. Ils sont en fait téléchargeables dans leur intégralité depuis le site web, des résumés paraissent dans le journal et vous pouvez également les consulter en mairie aux heures d'ouverture.



## AU « VERT » CONCITOYENS

Les abords des chemins communaux, qu'ils soient publics ou privés, ne sont pas des dépotoirs. Les déchets végétaux résultant de la taille des haies ou de la tonte du gazon doivent être conduits à la déchetterie ou recueillis dans un composteur.

Nous vous rappelons également que le stockage de divers matériaux sur le domaine public doit faire l'objet d'une autorisation municipale.

## Agenda

### Vendredi 1<sup>er</sup> juin

Théâtre « Carnage au mariage »  
20 h 30 - Grange du presbytère

### Dimanche 3 juin

Concert Symphony Gospel  
17 h 30 - Grange du presbytère

### Dimanche 10 juin

Marche familiale organisée par l'ASK

### Mardi 19 juin

Concours interne - Pétanque

### Dimanche 24 juin

Kermesse des écoles - APE

### Dimanche 1<sup>er</sup> juillet

Fête du tennis

Inauguration nouveau court

### Dimanche 8 juillet

Challenge - Pétanque Kanfenoise

### Dimanche 2 septembre

Kermesse - Conseil de Fabrique

## COLLECTE TRI-SÉLECTIF

La collecte sélective (sacs jaunes) du **lundi 28 mai** (Pentecôte) est avancée au **samedi 26 mai**.

*Merci de sortir vos sacs la veille au soir.*

**Kanfen infos**

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bals

Directeur de la publication :

Denis BAUR, maire de Kanfen

Imprimé en 550 exemplaires par la Mairie

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 - fax 03 82 50 61 68

Courriel : [mairie-kanfen@orange.fr](mailto:mairie-kanfen@orange.fr)

Liste de diffusion : [infos.kanfen@gmail.com](mailto:infos.kanfen@gmail.com)